

Image not found or type unknown



## Option terrain pour construire

Par **loccitan**, le **18/05/2014** à **08:09**

bj,

Nous avons signé une lettre option(elle s'éteint le 30/06/2014) pour réserver un terrain en decembre 2013 un chèque d'acompte versé de 3000 € qui n'a pas été encaissé.

Les travaux du lotissement ont commencé et nous avons présenté notre projet à 3 banques et surprise elles ne nous prêtent pas la totalité de la somme pour réaliser notre construction.

Nous allons être dans l'obligation d'annuler notre achat du terrain . Allons nous récupérer notre chèque ?

cordialement